

Les banques canadiennes, comme je l'ai mentionné, déjà bien implantées dans la région du Pacifique, peuvent servir d'important tremplin pour rapprocher les hommes d'affaires canadiens de leurs homologues asiatiques. Elles sont également bien placées pour aider les deux parties à organiser le financement d'entreprises commerciales nouvelles ou en expansion. Mais, en matière de financement des exportations canadiennes, le principal rôle revient à notre Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.). Celle-ci a appuyé concrètement plusieurs projets asiatiques, et elle appuie activement une plus forte pénétration canadienne dans le Pacifique.

Toutefois, bien qu'elle prête en deçà des taux du marché, la S.E.E. ne peut pas être toujours en concurrence avec les conditions de crédit dynamiques et innovatrices offertes par les agences qui subventionnent les exportations de certains de nos concurrents européens. La Société devra continuellement veiller de près à ses conditions et à ses pratiques pour que les chefs d'entreprises canadiens soient adéquatement équipés avant de se lancer dans la mêlée.

Nouvelle commission

En vue d'appuyer davantage l'exportateur canadien, le gouvernement fédéral a récemment créé une nouvelle commission consultative composée de représentants du gouvernement, de l'industrie et du monde du travail. La Commission pour l'expansion du commerce extérieur aidera le gouvernement à concentrer ses programmes sur le soutien des exportations, de façon à permettre aux entreprises canadiennes de tirer le meilleur avantage des possibilités commerciales, et à maintenir une étroite coordination entre les secteurs publics et privés dans notre campagne d'exportation. À titre de membre de cette nouvelle commission, je m'attends à ce que nous soyons appelés à relever certains défis intéressants lorsque nous tenterons d'élaborer un meilleur système d'appui de tous nos secteurs d'exportation.

Le développement de contacts plus étroits, le financement du commerce et la coordination des efforts communs — activités que mène déjà le Canada en vue d'une participation accrue dans la région du Pacifique — reflètent les mesures actuellement prises par les pays en bordure du Pacifique. Quelque chose de nouveau émerge lentement, mais sûrement. À ce stade, nous ne pouvons que dresser l'image la plus vague de ce que sera cette Communauté économique du Pacifique. Mais, au fil des mois, alors que certaines des meilleures têtes du monde commenceront à assembler les pièces, nous pourrons mieux voir nos possibilités commerciales.

Si tout va bien, le comité permanent chargé de concevoir ce nouvel arrangement culturel et économique pourrait tenir sa première réunion en 1982. De leur côté, les pays de l'ANASE se retrouveront en Thaïlande, au début de l'an prochain, pour revoir le concept de Communauté économique du Pacifique et, peut-être, pour arrêter leur position à ce sujet.

En tant qu'homme d'affaires canadien, je ne peux qu'espérer que les États de l'ANASE trouveront que le concept de Communauté économique du Pacifique répond à leurs objectifs économiques nationaux et régionaux. J'espère que nous pourrions concerter nos efforts pour partager notre développement, étendre nos liens culturels et, tout simplement, mieux nous comprendre entre "riverains" d'une mer commune.